

Atelier l'égalité en 3 temps

Comité Femmes Vigilantes
Novembre 2015

Conception et rédaction :
Karine Daigle

Comité de suivi :
Judith Gaudreault, SEMO Le Jalon
Manon Desnoyers, CISSMO
Jacynthe Dubien, Centre D'Main de Femmes
Louis-André Lussier, Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Collaboratrices :
Lise Gervais (Relais-Femmes)
Geneviève Beauchemin

Ont collaboré à la rédaction :
Manon Desnoyers, relecture
Judith Gaudreault
Nadine E.-Bergeron
Geneviève Beauchemin

Toute reproduction est fortement encouragée.

www.lejalon.ca

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| L'ÉGALITÉ EN 3 TEMPS | 4 |
| Objectifs de l'atelier proposé | 4 |
| Déroulement | 4 |
| Alternatives | 4 |
| Nombre de participantes/participants suggéré | 4 |
| Soutien à l'animation | 5 |
| 1. PREMIÈRE PARTIE – Le passé composé et décomposé | 6 |
| 1.1 LES ABERRATIONS | 6 |
| LES ABERRATIONS | 7 |
| 1.2 LES FEMMES AVANCENT | 9 |
| LES FEMMES AVANCENT - ACTIVITÉ | 10 |
| LES FEMMES AVANCENT – CITATIONS | 11 |
| LES FEMMES AVANCENT – ANIMATION | 12 |
| 2. DEUXIÈME PARTIE – LE PRÉSENT PLUS-QUE-PARFAIT, VRAIMENT ? | 13 |
| 2.1 DÉBAT : EST-CE QUE L'ÉGALITÉ EST ATTEINTE ? | 13 |
| L'ÉGALITÉ EST ATTEINTE – ARGUMENTS | 14 |
| L'ÉGALITÉ N'EST PAS ATTEINTE – ARGUMENTS | 15 |
| 2.2 DÉCONSTRUIRE LES MYTHES ENTOURANT LE FÉMINISME | 16 |
| DÉCONSTRUIRE LES MYTHES ENTOURANT LE FÉMINISME | 18 |
| DÉCONSTRUIRE LES MYTHES ENTOURANT LE FÉMINISME – ANIMATION | 19 |
| 2.3 LES LIGNES DE TEMPS | 20 |
| 3. TROISIÈME PARTIE – LE FUTUR SIMPLE, ON Y TRAVAILLE | 46 |
| 3.1 CONCLUSIONS : PASSONS À L'ACTION | 46 |

L'ÉGALITÉ EN 3 TEMPS

Féminisme d'hier, d'aujourd'hui et de demain

« Nous, de notre côté, on a beau chercher, et malgré nos efforts, à part son affirmation dans la Charte des droits, nous n'arrivons pas à la trouver, l'égalité ».

- Lise Payette (2015)

Objectifs de l'atelier proposé

- Se donner des repères quant aux luttes féministes passées et leurs contextes.
- Déconstruire le discours en quoi l'égalité est atteinte pour les femmes.
- Faire connaître certains enjeux actuels et importants pour les femmes.
- Se mettre en action sur ces enjeux.

Déroulement

| | | |
|--|--|--------|
| | Mot de bienvenue et présentation de l'animatrice | 5 min |
| PARTIE 1 – LE PASSÉ COMPOSÉ ET DÉCOMPOSÉ | | |
| 1.1 | Brise-glace : les aberrations | 20 min |
| 1.2 | Les femmes avancent | 15 min |
| PARTIE 2 – LE PRÉSENT-PLUS-QUE-PARFAIT, VRAIMENT ? | | |
| 2.1 | Débat : est-ce que l'égalité est atteinte ? | 30 min |
| 2.2 | Déconstruction de mythes | 15 min |
| 2.3 | Les lignes de temps | 45 min |
| PARTIE 3 – LE FUTUR SIMPLE, ON Y TRAVAILLE | | |
| 3.1 | Conclusion : passons à l'action | 20 min |
| TOTAL | | 2h30 |

Alternatives

Vous pouvez ajouter ou retrancher des activités selon vos objectifs et le temps dont vous disposez.

Nombre de participantes/participants suggéré

8 à 12 participantes/participants

Soutien à l'animation

Lire le guide d'activités quelques jours avant l'animation afin de bien préparer le matériel requis pour l'atelier.

Prévoir une salle où il sera possible de coller au mur des outils d'animation.

Lectures préparatoires pour l'animation (facultatif) :

Les lectures suivantes peuvent être pertinentes pour se préparer à l'animation de cet atelier.

- Portrait des québécoises en 8 temps https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_8temps_2015.pdf
- Groupes Facebook : Women against Feminism, I don't need Feminism, Anti-feminism
- Site Internet de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) <http://www.ffq.qc.ca/>
- Site Internet Sisyphe <http://sisyphe.org/>
- Site Internet du Conseil du statut de la femme <https://www.csf.gouv.qc.ca/>
- Site Internet de l'IREF (Institut de recherches et d'études féministes) <https://iref.uqam.ca/>
- Site Internet de l'R des Centres de femmes <http://www.rcentres.qc.ca/>
- La formation « Le féminisme, ça clique » sur le site Internet de Relais-Femmes <http://www.relais-femmes.qc.ca/FADAFEM/>

1. PREMIÈRE PARTIE – Le passé composé et décomposé

1.1 LES ABERRATIONS

De quoi il s'agit : Les citations de personnes célèbres sur les femmes et les dossiers touchant les femmes.

Matériel requis : Le document « Les aberrations ».

Temps prévu pour l'activité : 20 min.

Consignes : Découper les citations et les mettre dans un chapeau ou tout autre récipient. L'animatrice effectue un tour de table. Chaque personne doit se présenter, nommer son organisme, s'il y a lieu et doit piger une citation. Elle doit ensuite dire ce à quoi la citation lui fait penser, comment elle se sent, etc.

Retour par l'animatrice : Les réponses devraient permettre de faire les constats suivants avec le groupe :

- Les femmes ont eu un long chemin à parcourir.
- L'indignation est souvent le début de l'action

LES ABERRATIONS

PARTIES À DÉCOUPER ET À REMETTRE AUX PARTICIPANTES/PARTICIPANTS

L'homme est le seul mâle qui batte sa femelle. On doit donc en déduire que l'homme est le plus brutal des mâles... à moins que la femme ne soit, de toutes les femelles, la plus insupportable.
Georges Courteline

Il y a un principe bon qui a créé l'ordre, la lumière, et l'homme et un principe mauvais qui a créé le chaos, les ténèbres et les femmes.
Pythagore

La femme est naturelle, donc abominable.
Baudelaire

Nos honorables professeurs sont tous, par suite de leurs travaux, fortement atteints de calvitie. Comment, dès lors, une dame docteur ou professeur saurait-elle se passer de cet ornement.
Kikeriki (cherchant un argument contre l'admission des femmes aux études supérieures)

La femme est un animal à cheveux longs et à idées courtes.
Schopenhauer

Après tout, ce qui rend un homme misogyne, ce sont les femmes.
Noctuel

Un homme qui n'a jamais songé à étrangler une femme ne connaît pas les femmes.
Paul Léautaud

Les femmes se prennent comme des lapins... par les oreilles.
Victor Hugo

Dépourvue d'âme, la femme est dans l'incapacité de s'élever vers Dieu. En revanche elle est en général pourvue d'un escabeau qui lui permet de s'élever vers le plafond pour faire les carreaux. C'est tout ce qu'on lui demande.
Pierre Desproges

Je conviendrais bien volontiers que les femmes nous sont supérieures si cela pouvait les dissuader de se prétendre nos égales.

Sacha Guitry

Quand je lis quelque chose, je sais en moins d'un paragraphe ou deux si c'est écrit par une femme. Ce n'est vraiment pas du même niveau selon moi.

V. S. Naipaul (Littérature, 2001), au Guardian en 2011, en train d'expliquer pourquoi selon lui les écrivaines sont simplement inférieures.

Ce qu'on appelle à proprement parler la « dame européenne » est une sorte d'être qui ne devrait pas exister. Il ne devrait y avoir au monde que des femmes d'intérieur, appliquées au ménage et des jeunes filles aspirant à le devenir, et que l'on formerait non à l'arrogance mais au travail et à la soumission.

Schopenhauer (1788-1860, philosophe allemand)

La femme est la dernière chose que Dieu a faite. Il a dû la faire le samedi soir. On sent la fatigue.

Alexandre Dumas, fils

Les mains des femmes sont-elles bien faites pour le pugilat de l'arène publique ? Plus que pour manier le bulletin de vote, les mains de femmes sont faites pour être baisées, baisées dévotement quand ce sont celles des mères, amoureuxment quand ce sont celles des femmes et des fiancées : ... Séduire et être mère, c'est pour cela qu'est faite la femme.

Alexandre Bérard, vice-président du Sénat de 1919 à 1923.

1.2 LES FEMMES AVANCENT

De quoi il s'agit : Cette activité permet de connaître certaines luttes féministes passées et les femmes qui les ont menées.

Matériel requis : Le document « Les femmes avancent – activité »
Le document « Les femmes avancent – citations »
Le document « Les femmes avancent – animation »

Temps prévu pour l'activité : 15 min.

Consignes : En groupe ou en équipe réduite de 2 ou 3 personnes (dans ce cas prévoir quelques copies des documents activités et citations), l'animatrice demande aux participantes/participants d'associer les citations avec les dates correspondantes.

Susciter ensuite une discussion sur les réponses trouvées.

Retour par l'animatrice : Les discussions devraient permettre de faire les constats suivants avec le groupe :

- Plusieurs luttes ont été menées dans un passé relativement récent.
- Les contextes passés étaient difficiles et les femmes ont réussi malgré tout à faire des avancées.

Pour approfondir le sujet : <http://www.histoiredesfemmes.quebec/lignedutemps.html>

LES FEMMES AVANCENT - ACTIVITÉ

| Année | Numéro de la (des) citation(s) |
|--------------|---------------------------------------|
| 1908 | |
| 1921 | |
| 1940 | |
| 1945 | |
| 1961 | |
| 1964 | |
| 1969 | |
| 1971 | |
| 1975 | |
| 1989 | |
| 1995 | |
| 1996 | |
| 1997 | |

LES FEMMES AVANCENT – CITATIONS

| | |
|-----|---|
| 1. | 1 ^{ère} femme élue et nommée ministre à l'assemblée législative lors d'une élection partielle – Claire Kirkland. |
| 2. | Victoire des Québécoises qui obtiennent le droit de vote au Parlement provincial après 27 ans de luttes |
| 3. | Le gouvernement fédéral décriminalise l'avortement et la contraception. |
| 4. | Adoption de la loi facilitant la perception des pensions alimentaires. |
| 5. | Un jeune homme pénètre à l'École Polytechnique de l'université de Montréal avec une arme automatique. Il tue 14 étudiantes et en blesse 13 autres. Sa haine du féminisme a provoqué sa folie meurtrière. |
| 6. | Fondation d'un lycée laïque à Montréal pour permettre aux femmes de poursuivre leurs études au-delà du pensionnat. Elles ont accès à l'université dans le domaine des sciences et du commerce. |
| 7. | Présentation à l'assemblée législative de la loi 16 qui supprimera la subordination légale des épouses. Les épouses sont dorénavant égales à leur mari dans la famille. Elles peuvent désormais signer des contrats, choisir le domicile conjugal, être exécutrices testamentaires, curatrices, tutrices. Elles ne sont plus obligées de demander la signature de leur mari pour tous les actes de la vie civile; elles peuvent signer un bail et faire un emprunt à la banque. |
| 8. | Adoption de la loi sur le Patrimoine familial après un demi-siècle de revendication. |
| 9. | Les tavernes deviennent des brasseries et ouvrent leurs portes aux femmes. |
| 10. | Ouverture de la 1 ^{ère} maison d'hébergement pour les femmes et leurs enfants victimes de violence conjugale. |
| 11. | 1 ^{ère} Marche Mondiale des femmes « Du pain et des roses ». |
| 12. | Les femmes peuvent aller voter pour la 1 ^{ère} fois aux élections fédérales |
| 13. | Adoption de la loi sur l'équité salariale. |
| 14. | Lutte pour que les allocations familiales soient adressées aux mères de familles |

LES FEMMES AVANCENT – ANIMATION

| Année | Contexte historique | # |
|-------|---|----|
| 1908 | Fondation d'un lycée laïque à Montréal pour permettre aux femmes de poursuivre leurs études au-delà du pensionnat. Elles ont accès à l'université dans le domaine des sciences et du commerce. | 6 |
| 1921 | Les femmes peuvent aller voter pour la 1 ^{ère} fois aux élections fédérales. | 12 |
| 1940 | Victoire des Québécoises qui obtiennent le droit de vote au Parlement provincial après 27 ans de luttes. | 2 |
| 1945 | Lutte pour que les allocations familiales soient adressées aux mères de familles. | 14 |
| 1961 | 1 ^{ère} femme élue et nommée ministre à l'assemblée législative lors d'une élection partielle – Claire Kirkland. | 1 |
| 1964 | Présentation à l'assemblée législative de la loi 16 qui supprimera la subordination légale des épouses. Les épouses sont dorénavant égales à leur mari dans la famille. Elles peuvent désormais signer des contrats, choisir le domicile conjugal, être exécutrices testamentaires, curatrices, tutrices. Elles ne sont plus obligées de demander la signature de leur mari pour tous les actes de la vie civile; elles peuvent signer un bail et faire un emprunt à la banque. | 7 |
| 1969 | Le gouvernement fédéral décriminalise la contraception et l'avortement. | 3 |
| 1971 | Les tavernes deviennent des brasseries et ouvrent leurs portes aux femmes. | 9 |
| 1975 | Ouverture de la 1 ^{ère} maison d'hébergement pour les femmes et leurs enfants victimes de violence conjugale. En 1976, il y a 10 maisons et en 1978, on en compte 23. | 10 |
| 1989 | Adoption de la loi sur le Patrimoine familial après un demi-siècle de revendication. | 8 |
| 1989 | Un jeune homme pénètre à l'École Polytechnique de l'université de Montréal avec une arme automatique. Il tue 14 étudiantes et en blesse 13 autres. Sa haine du féminisme a provoqué sa folie meurtrière. | 5 |
| 1995 | 1 ^{ère} Marche Mondiale des femmes « Du pain et des roses ». | 11 |
| 1996 | Adoption de la loi sur l'égalité salariale. | 13 |
| 1997 | Adoption de la loi facilitant la perception des pensions alimentaires | 4 |

2. DEUXIÈME PARTIE – LE PRÉSENT PLUS-QUE-PARFAIT, VRAIMENT ?

2.1 DÉBAT : EST-CE QUE L'ÉGALITÉ EST ATTEINTE ?

De quoi il s'agit : Débat entre 2 groupes pour faire ressortir les arguments des deux camps, soit les arguments de ceux et celles qui pensent que l'égalité est atteinte et les arguments de ceux et celles qui pensent que l'égalité n'est pas encore atteinte. Cette activité sert également d'introduction aux deux autres activités subséquentes.

Matériel requis : Le document « L'égalité est atteinte – Arguments »
Le document « L'égalité n'est pas atteinte – Arguments »

Temps prévu pour l'activité : 30 min.

Consignes :

Séparer au hasard les participantes/participants en 2 groupes. Un groupe représente ceux qui croient que l'égalité est atteinte et l'autre groupe représente ceux qui croient que l'égalité n'est pas atteinte.

Permettre aux deux équipes de faire un caucus de 10 minutes afin de discuter de leurs arguments. Chaque groupe se nomme un porte-parole qui ensuite présente l'argumentaire durant une période de 2 minutes. S'ensuit une période d'échange d'une durée de 10 minutes entre les 2 équipes.

Si les échanges ralentissent, faute d'arguments, distribuer les 2 parties d'arguments aux équipes correspondantes. Leur donner ensuite une minute supplémentaire afin de prendre connaissance du document et reprendre le débat.

À la fin des discussions, faire un retour et mentionner que l'égalité de droit est atteinte au Québec, mais que l'égalité de fait est loin d'être atteinte.

L'ÉGALITÉ EST ATTEINTE – ARGUMENTS

Arguments « L'égalité est atteinte »

Les femmes ont le droit de vote et elles peuvent se présenter aux élections.

Les femmes ont les mêmes droits que les hommes.

Il y a davantage de femmes à l'université que d'hommes.

Parce que les femmes ont toujours été un peu « Germaine », elles décidaient de tout même si elles n'en avaient pas l'air.

Parce que les femmes ont la possibilité d'exercer le métier qu'elles désirent.

Parce que les femmes ont accès à la contraception.

Parce que les hommes s'impliquent de plus en plus auprès de leurs enfants et partagent les responsabilités familiales.

Parce que ce n'est plus nécessaire maintenant.

Les femmes ont tous les choix possibles maintenant, les femmes peuvent tout faire.

Les femmes ont tellement exigé par le passé, il est temps qu'elles se contentent de ce qu'elles ont.

L'ÉGALITÉ N'EST PAS ATTEINTE – ARGUMENTS

Arguments « L'égalité n'est pas atteinte »

Parce que les femmes continuent à être pénalisées par les inégalités.

Parce que les femmes à la retraite gagnent 59 % des revenus des hommes à la retraite.

Parce qu'une femme avec un baccalauréat gagne moins qu'un homme avec un diplôme d'études secondaires...

Parce que neuf victimes de meurtre conjugal sur dix sont encore des femmes.

Parce que le corps des femmes sert encore à vendre des produits.

Parce que plus de femmes que d'hommes sont rémunérées au salaire minimum.

Parce que le revenu des femmes ne représente en moyenne que 70 % de celui des hommes.

Parce que les femmes sont plus nombreuses à occuper des emplois atypiques et précaires, à être non syndiquées et sans fonds de pension.

Parce que les femmes sont souvent les premières à prendre la relève de l'État, parfois au prix de leur emploi, pour s'occuper d'enfants malades ou de parents en perte d'autonomie.

Parce que le droit de choisir de poursuivre ou non une grossesse est régulièrement remis en question et que, chaque année, des femmes meurent encore à la suite d'avortements pratiqués dans des conditions insalubres.

2.2 DÉCONSTRUIRE LES MYTHES ENTOURANT LE FÉMINISME

De quoi il s'agit : Partir de l'argumentaire utilisé pour le groupe « L'égalité est atteinte » pour déconstruire certains mythes qui amènent ces perceptions. Montrer que le féminisme était dérangeant (qu'est-ce que déranger?) et que certains mythes en découlent.

Matériel requis : Le document « Déconstruire les mythes »
Le document « Déconstruire les mythes – partie de l'animatrice »

Temps prévu pour l'activité : 15 min.

Consignes : Distribuer le document « Déconstruire les mythes » et lire un mythe à la fois. Demander si la réponse est « vrai » ou « faux ». Amener la discussion et ensuite déconstruire ce mythe avec la partie de l'animatrice.

Retour par l'animatrice :

L'animatrice peut discourir sur certains éléments tels que :

- *Le féminisme, c'est vouloir éliminer les oppressions auxquelles font face les femmes sur le plan personnel, social, institutionnel et politique.*
- *Le mouvement féministe travaille à différents niveaux pour favoriser l'amélioration des conditions de vie des femmes.*
- *Le féminisme = un mouvement diversifié. Une perspective qui comprend autant de variations que de personnes qui s'identifient comme féministes et d'idées différentes sur la façon d'expliquer les causes des inégalités vécues par les femmes dans la société et sur les moyens de changer ces situations.*

Nouveaux courants:

- *Le féminisme antiraciste*
 - *Le féminisme indigène ou autochtone*
 - *Le féminisme musulman*
 - *Le fat feminism*
 - *Le féminisme postcolonial*
 - *Le féminisme postmoderne*
 - *Le féminisme prosexé*
 - *Le féminisme queer*
 - *Le mouvement pour les droits des femmes handicapées*
 - *Le mouvement pour la santé des femmes*
 - *Le mouvement des femmes pour la paix*
- *À chaque femme de se situer à l'intérieur de ce mouvement et sa propre définition du féminisme*

- *Le féminisme a la faction radicale la plus molle de tous les mouvements de libération de l'Histoire de l'humanité. « Pas de guerres, pas de massacres, pas de meurtres, pas de viols, pas de torture ni de mutilations génitales, pas d'attentat terroristes, même pas un petit enlèvement ou une petite bombe. À peine quelques graffitis... »¹*

Pour approfondir le sujet :

Voici le lien vers 2 pages Internet qui traitent de féminisme. Il pourrait être intéressant d'en analyser la teneur en groupe et de démystifier quels mythes se rapportant au féminisme en ressortent.

Top 10 des clichés sur le féminisme et les féministes <http://www.topito.com/top-cliches-feminisme-feministes>

Test : êtes-vous une « vraie » féministe <http://www.elle.fr/Societe/Tests-et-quiz/Tests/Test-etes-vous-une-vraie-feministe>

¹ Extrait de La vie en rose : hors-série, p. 49.

DÉCONSTRUIRE LES MYTHES ENTOURANT LE FÉMINISME

Mythes sur le féminisme

| Les féministes et... | Mythes | Vrai | Faux |
|-----------------------------|--|-------------|-------------|
| La famille | Les féministes sont responsables du déclin des mariages et de la diminution du taux de natalité. | | |
| Le sexisme | Les féministes sont sexistes envers les hommes. | | |
| Le radicalisme | Les féministes sont toutes radicales et extrémistes. | | |
| Les hommes | Les féministes n'aiment pas les hommes. | | |
| L'homosexualité | Toutes les féministes sont lesbiennes. | | |
| La colère | Les féministes sont enragées! Elles ne sont jamais contentes. | | |
| L'identité masculine | À cause des féministes, les hommes sont malheureux. Ils ne savent plus comment être et agir. | | |

DÉCONSTRUIRE LES MYTHES ENTOURANT LE FÉMINISME – ANIMATION

Mythes sur le féminisme²
Tous les énoncés sont faux.

| Les féministes et... | Mythes | Vrai | Faux |
|---|--|------|------|
| La famille | Les féministes sont responsables du déclin des mariages et de la diminution du taux de natalité. | | X |
| La société s'est transformée à la suite des revendications féministes, parce que nos conceptions de la famille ont changé. | | | |
| Le sexisme | Les féministes sont sexistes envers les hommes. | | X |
| Les féministes travaillent à ce que les hommes et les femmes soient égaux. | | | |
| Le radicalisme | Les féministes sont toutes radicales et extrémistes. | | X |
| Beaucoup de courant existent au sein de la pensée féministe. Ce qu'ils ont en commun, c'est la recherche de l'égalité. | | | |
| Les hommes | Les féministes n'aiment pas les hommes. | | X |
| Les féministes visent la défense des droits des femmes, afin que les femmes et les hommes soient égaux. | | | |
| L'homosexualité | Toutes les féministes sont lesbiennes. | | X |
| Des féministes lesbiennes comme des féministes hétérosexuelles oeuvrent à l'amélioration des conditions de vie des femmes. | | | |
| La colère | Les féministes sont enragées! Elles ne sont jamais contentes. | | X |
| Les féministes dénoncent des situations discriminatoires. Elles remettent en question des idées et des façons de faire qui briment les libertés des femmes. Leur colère face aux injustices leur permet de se battre pour l'avancement de l'égalité. | | | |
| L'identité masculine | À cause des féministes, les hommes sont malheureux. Ils ne savent plus comment être et agir. | | X |
| Les féministes ont remis en question les rôles traditionnels féminin et masculin parce que l'un comme l'autre empêche les femmes et les hommes de s'accomplir pleinement. | | | |

² Tiré de la formation de Relais-Femmes « Le féminisme, ça clique » <http://www.relais-femmes.qc.ca/FADAFEM/>

2.3 LES LIGNES DE TEMPS

De quoi il s'agit : Partir de l'argumentaire utilisé pour le groupe « L'égalité n'est pas atteinte » pour illustrer les réalités différentes des garçons et des filles et des hommes et des femmes. Introduire 4 enjeux en condition féminine.

1 personnage homme, 1 personnage femme vivant les mêmes situations.

Matériel requis : Les 14 feuilles pour assembler la ligne de vie.

Les données à découper et coller pour chaque moment de vie.

Gommette bleue ou papier collant. Un grand mur pour afficher les éléments.

Temps prévu pour l'activité : 45 min.

Consignes :

Assembler sur le mur les feuilles (14) constituant la ligne de vie en suivant le schéma suivant :

| | | | | | | |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | | | | | | |
| Léa 10 ans | Léa 16 ans | Léa 19 ans | Léa 29 ans | Léa 35 ans | Léa 45 ans | Léa 60 ans |
| Thomas 10 ans | Thomas 16 ans | Thomas 19 ans | Thomas 29 ans | Thomas 35 ans | Thomas 45 ans | Thomas 60 ans |
| | | | | | | |

Étape 1

Commencer par expliquer que la ligne de temps est séparée en 2 : la partie du haut est la partie utilisée pour le personnage de Léa, la partie du bas est utilisée pour le personnage de Thomas. Indiquer que le but de l'activité est de suivre leur parcours de vie.

Étape 2

L'animatrice invite les participantes/participants à nommer leur perception des réalités vécues par Léa et Thomas en regard de chacun des aspects nommés :

- Hypersexualisation;
- Agressions sexuelles;

- Avortement;
- Violence conjugale;
- Difficultés de la CTF;
- Plafond de verre;
- Appauvrissement.

Au fur et à mesure de la discussion l’animatrice colle les statistiques (document « les statistiques à découper pour compléter la ligne de temps »).

Suivre le schéma suivant :

| Hyper-sexualisation Femmes | Agressions sexuelles femmes | Avortement femmes | Violence conjugale femmes | Difficultés de CTF femmes | Plafond de verre femmes | Appauvrissement femmes |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------|------------------------|
| Léa 10 ans | Léa 16 ans | Léa 19 ans | Léa 29 ans | Léa 35 ans | Léa 45 ans | Léa 60 ans |
| Thomas 10 ans | Thomas 16 ans | Thomas 19 ans | Thomas 29 ans | Thomas 35 ans | Thomas 45 ans | Thomas 60 ans |
| Hyper-sexualisation hommes | Agressions sexuelles hommes | Avortement hommes | Violence conjugale hommes | Difficultés de CTF hommes | Plafond de verre hommes | Appauvrissement hommes |

Pour enrichir la discussion, l’animatrice peut utiliser la section des commentaires de chacun des aspects nommés.

Hypersexualisation

Commentaires de l’animatrice :

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, les messages à caractère sexuel sont partout dans les médias. Ensemble, ces messages forment une « culture sexualisée ». La sexualisation est un processus qui favorise l’attribution d’un caractère sexuel à ce qui n’en aurait pas nécessairement.

Les filles, particulièrement, adoptent cette « culture sexualisée ».

Les conséquences :

- Les filles et les femmes en viennent à se considérer elles-mêmes comme des objets sexuels.
- L’expérience des femmes d’être objectivées et l’auto-objectivation vont à leur tour générer :
 - La honte du corps;
 - L’anxiété liée à son corps et à la sécurité;
 - La diminution d’un état d’absorption dans une activité;
 - La diminution de la conscience des sensations internes.

- L'expérience accumulé chez certaines femmes de subir l'ensemble de ces conséquences, ainsi que l'expérience directe de violences sexuelles peuvent causer des troubles psychologiques plus graves (dépression, troubles sexuels, troubles alimentaires).

C'est présentement un enjeu, car l'identité des fillettes est basée sur le paraître et l'hypersexualisation joue un rôle dans la banalisation des agressions sexuelles envers les femmes et les jeunes filles, et elle embrouille la question du consentement libre et éclairé.

Sources : Sites Internet « Y des femmes », « Basta les images sexistes! », « Zéro cliché »

Agressions sexuelles

Commentaires de l'animatrice

1 femme sur 3 a été victime d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans.

1 homme sur 6 sera victime d'une agression sexuelle au cours de sa vie.

Les 2/3 des victimes sont âgées de moins de 18 ans.

82 % des victimes d'agression sexuelle sont des femmes.

Plus de 75 % des jeunes filles autochtones âgées de moins de 18 ans ont été victimes d'agression sexuelle.

40 % des femmes ayant un handicap physique vivront au moins une agression sexuelle au cours de leur vie.

1 femme sur 7 est agressée sexuellement au moins une fois par son conjoint.

Source : site Internet du ministère de la santé et des services sociaux.

Avortement

Commentaires de l'animatrice :

Les conséquences pour les femmes :

- Les femmes qui ont subi un avortement provoqué ont plus de chances d'éprouver des problèmes de santé mentale. Ces problèmes peuvent aller de la dépression légère à de graves troubles d'anxiété.
- Actuellement, l'avortement clandestin tue 80 000 femmes chaque année dans le monde.
- Selon l'OMS, une femme meurt toutes les 8 minutes dans le monde en raison de complications liées à un avortement.
- Sur les 44 millions d'Interruption Volontaire de Grossesse (**IVG**) pratiquées chaque année à l'échelle planétaire, la moitié est effectuée dans des conditions non sécuritaires, par une personne « qui n'a pas les compétences nécessaires ou dans un environnement non conforme aux standards médicaux minimums, ou les deux ».

- On déplore environ 47 000 décès directement liés à ces avortements, 5 millions de femmes souffrant de complications après l'acte (hémorragies, septicémies, etc.).
- Les principales causes de décès liés aux avortements sont :
 - Les hémorragies;
 - Les infections et les septicémies;
 - Les empoisonnements (dus à la consommation de plantes ou médicaments abortifs);
 - Les blessures génitales et internes (intestin ou utérus perforé);
 - Les séquelles non fatales comprennent des problèmes de cicatrisation, une infertilité, une incontinence urinaire ou fécale, etc.

Divers enjeux menacent le droit à l'avortement, tel que l'idéologie de la droite qui prône, entre autre, le retour des femmes au foyer et menace les gains des femmes, ou l'enjeu des droits du foetus (divers projets de loi au Canada).

Sources : Passeport Santé. « Avortement, qu'est-ce que c'est ? »
 Lemonde, Lucie. 2009. « Les menaces au droit à l'avortement et à l'autonomie des femmes enceintes ». Les Cahiers de droit, vol. 50, n° 3-4, 2009, p. 611-635. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039335ar>
 Radio-Canada. Droits du foetus : un député conservateur tente de relancer le débat aux Communes. 7 février 2012.

Violence conjugale

Commentaires de l'animatrice :

Au Québec, 19 731 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ont été rapportées à la police en 2012. Ces crimes ont fait 15 790 victimes féminines (80 %) et 3 941 victimes masculines ((20 %).

Depuis 2008, on observe une évolution à la hausse du taux de criminalité commise en contexte conjugal au Québec, atteignant en 2012 un taux de 280 infractions par 100 000 habitants.

En 2009, les femmes représentaient plus de 80 % des victimes de crimes de violences conjugales rapportés à la police au Canada comme au Québec.

Selon L'organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui s'appuie sur 48 enquêtes de population réalisées dans le monde, de 10 % à 69 % des femmes ont été agressées physiquement par un partenaire intime de sexe masculin à un moment de leur vie.

Les conséquences pour les femmes sont autant physiques que psychologiques, comme par exemple :

- Marques de coups, brûlures, dislocations et fractures, commotions et hémorragies internes, etc.
- Insomnie, cauchemars;
- Angoisse, nervosité, anxiété, peur, dépression, perte d'estime et de confiance en soi, incapacité de prendre des décisions autonomes;
- Honte, culpabilité, résignation;
- Isolement social;
- Alcoolisme, toxicomanie;
- Tentative de suicide.

Sources : Institut national de santé publique, « Trousse média sur la violence conjugale ».
Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario

Difficultés de conciliation travail-famille

Commentaires de l'animatrice :

La conciliation travail-famille a beaucoup plus d'impact sur la vie des femmes, car dans la majorité des cas ce sont elles qui ont la double tâche (emploi et gestion familiale le soir). La société en générale impute encore aux femmes de prendre congé pour les rendez-vous des enfants ou lorsque ceux-ci sont malades.

En 2010, les femmes consacrent 3,7 h quotidiennement aux activités domestiques comparativement à 2,5 h pour les hommes. Elles sont plus nombreuses à faire des choix pour alléger le fardeau de la conciliation travail famille. 25,4 % des femmes au travail en 2014, choisissaient de travailler à temps partiel, tandis que seulement 12,3 % des hommes faisaient ce choix.

80 % des pères québécois qui prennent un congé de paternité (25 % dans le reste du Canada).

30 % des pères québécois qui ont pris une partie du congé parental.

N.B. : Pour les personnes intéressées, l'atelier « Conciliation travail-famille : plus qu'une question de manque de temps » pourra être présentée à un autre moment (si cela n'a pas déjà été fait).

Plafond de verre

Commentaires de l'animatrice :

Le plafond de verre est une frontière invisible qui empêche les femmes d'accéder aux plus hauts niveaux de la hiérarchie au plan professionnel. À tel point invisible que l'on affirme, dur comme fer, que cette barrière n'existe pas.

« Le plafond de verre cantonne les femmes, et même les plus brillantes, à des positions subalternes ».

L'étude de la composition des conseils d'administration des entreprises démontre qu'en 2013 les femmes ne représentent que 27% des représentants des conseils d'administration.

Les entreprises peuvent favoriser l'innovation en s'assurant de compter au moins trois femmes à leur conseil d'administration. En général, il faut trois femmes pour former une masse critique qui change la dynamique d'un conseil, favorisant la créativité et le foisonnement de nouvelles idées.

Les femmes constituent la moitié de la population éligible à voter. Pourtant, elles représentent moins de 20 % des élus dans nos instances démocratiques.

À la suite des élections partielles du 9 mars 2015, 33 des 124 personnes élues à l'Assemblée nationale (ou 26,6%) sont des femmes. Le Conseil des ministres compte 8 femmes sur 26 membres (30,8%) depuis le 26 février 2015.

Les élections municipales de 2013 ont amené 190 femmes au poste de mairesse et 2 204 femmes au poste de conseillère. Les femmes représentent ainsi 32% des conseillers municipaux et 17,3% des maires.

Source : Site Internet de Montérégiennes d'influence, Portrait des québécoises en 8 temps, édition 2015.

Appauvrissement

Commentaire de l'animatrice :

En 2009, le revenu annuel moyen des femmes était de 29 089 \$ contre 39 196 \$ pour les hommes. Leur salaire moyen représente donc 74,2% de celui des hommes.

En 2013, les femmes touchaient en moyenne 21,04 \$ l'heure, contre 23,95 \$ l'heure pour les hommes. Leur salaire moyen représente donc 87,9 % de celui des hommes.

En 2013, 60,9 % des travailleurs rémunérés au salaire minimum étaient des femmes.

En décembre 2014, 163 517 femmes recevaient une aide financière de dernier recours, comparativement à 183 897 hommes.

En 2011, le taux de faible revenu (selon la mesure du panier de consommation) des ménages dirigés par une femme est de 19%, comparativement à 12,1% dans le cas des ceux que dirige un homme³⁰.

Alors que 41,2% des femmes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires touchent un revenu d'emploi inférieur à 20 000 \$, bien qu'elles travaillent à temps plein toute l'année, c'est le cas de 24,9% des hommes dans la même situation.

Parmi les titulaires d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, moins du tiers (29,6%) des femmes touchent un revenu annuel de 80 000\$ ou plus, alors que c'est le cas de plus de la moitié des hommes (54,3%)

Les conséquences pour les femmes :

- Perte du pouvoir d'achat et diminution du niveau de vie;
- Isolement, diminution de la santé physique et mental, perte de l'estime de soi;
- La stigmatisation.

C'est un enjeu, car :

- Le mariage, la maternité, le divorce, les familles recomposées, la maladie d'une personne proche, les responsabilités familiales ne sont pas vécus de façon identique par les hommes et les femmes. Par exemple, force est de constater que lors d'un divorce, la femme est davantage fragilisée.
- Ces situations font en sorte que les femmes risquent de vivre un appauvrissement graduel.

- Or, on persiste à croire que les différentes étapes de la vie sont vécues de façon identique par les hommes et les femmes, sans tenir en compte le risque de fragilité économique des femmes.

Sources : Portrait des Québécoises en 8 temps, édition 2015.
Projet « L'appauvrissement a-t-il un sexe? » (2009)

Retour par l'animatrice :

À la fin, l'animatrice souligne le fait que malgré les avancées, il y a encore beaucoup d'inégalité entre les femmes et les hommes.

Léa
10 ans





Thomas

10 ans

Droit d'auteur: images / 123RF Banque d'images

L'hypersexualisation

Léa
16 ans



Thomas

16 ans



Droit d'auteur: kakigori / 123RF Banque d'images

Léa
19 ans





Thomas

19 ans

Droit d'auteur: kakigori / 123RF Banque d'images

L'avortement

Léa
29 ans



Thomas

29 ans



Droit d'auteur: kakigori / 123RF Banque d'images

Léa
35 ans





Thomas 35 ans

Droit d'auteur: kakigori / 123RF Banque d'images

Léa
45 ans





Thomas

45 ans

Droit d'auteur: kakigori / 123RF Banque d'images

Le plafond de verre

Léa
60 ans



Thomas 60 ans



Droit d'auteur: kakigori / 123RF Banque d'images

L'appauvrissement

LES STATISTIQUES À DÉCOUPER POUR COMPLÉTER LA LIGNE DE TEMPS

Hypersexualisation

Femmes

L'identité des fillettes est basée sur le paraître.

Banalisation des agressions sexuelles envers les femmes et les jeunes filles.

Conséquence : Honte du corps.

Hommes

Conséquence : Honte du corps.

Agressions sexuelles

Femmes

1 femme sur 3 a été victimes d'agression depuis l'âge de 16 ans.

2/3 des victimes ont moins de 18 ans.

82 % des victimes sont des femmes.

Hommes

1 homme sur 6 a été victimes d'agression.

2/3 des victimes ont moins de 18 ans.

18 % des victimes sont des hommes.

Avortement

Femmes

Tue 80 000 femmes chaque année.

Sur 44 millions, la moitié est effectuée dans des conditions non sécuritaires et découle directement de ces avortements, 47 000 décès et 5 millions de femmes souffrant de complications liés à l'acte.

Violence conjugale

Femmes

En 2012, 15 790 femmes en sont victimes.

Hommes

En 2012, 3 941 hommes en sont victimes.

Conciliation Travail-Famille

Femmes

En 2010, quotidiennement, 3,7 heures sont consacrées aux activités domestiques.

En 2014, 25,4 % des femmes travaillent à temps partiel.

Hommes

En 2010, quotidiennement, 2,5 heures sont consacrées aux activités domestiques.

En 2014, 12,3 % des hommes travaillent à temps partiel.

80 % des pères québécois qui prennent un congé de paternité (25 % dans le reste du Canada).

30 % des pères québécois qui ont pris une partie du congé parental.

Plafond de verre

Femmes

En mars 2015, 26,6 % des députés élus sont des femmes, dont 8 sont ministres.

Élections municipales 2013, les femmes représentent 32 % des conseillers municipaux et 17,3 % des maires.

Les femmes représentent 15,9 % des membres des conseils d'administration des 500 plus grandes sociétés canadiennes.

Hommes

En mars 2015, 73,4 % des députés élus sont des hommes, dont 18 sont ministres.

Élections municipales 2013, les hommes représentent 68 % des conseillers municipaux et 82,7 % des maires.

Les hommes représentent 84,1 % des membres des conseils d'administration des 500 plus grandes sociétés canadiennes.

Appauvrissement

Femmes

En 2013, le salaire moyen des femmes était de 21,04 \$/h.

En 2013, 60,9 % des travailleurs rémunérés au salaire minimum étaient des femmes.

En 2014, 163 517 femmes recevaient une aide financière de dernier recours.

Hommes

En 2013, le salaire moyen des hommes était de 23,95 \$/h.

En 2013, 30,9 % des travailleurs rémunérés au salaire minimum étaient des hommes.

En 2014, 183 897 hommes recevaient une aide financière de dernier recours.

3. TROISIÈME PARTIE – LE FUTUR SIMPLE, ON Y TRAVAILLE

3.1 CONCLUSIONS : PASSONS À L'ACTION

De quoi il s'agit : Discussion sur les actions à entreprendre.

Matériel requis : Tableau ou « flip-chart », crayon.

Temps prévu pour l'activité : 20 min.

Consignes : Demander au groupe de se séparer en équipe. Idéalement, il faudrait une équipe par enjeu (hypersexualisation, agressions sexuelles, avortement, violence conjugale, difficultés de conciliation travail-famille, plafond de verre et appauvrissement). Demander à chaque équipe de nommer une « rapporteuse/rapporteur ».

Mentionner que le but est d'avoir une discussion en équipe sur les pistes de solutions pour chaque enjeu. Préciser aux « rapporteuses/rapporteurs » que leur rôle sera de ramener les pistes de solutions en grand groupe. Cependant, elles/ils auront une limite de temps d'une minute par « rapporteuse/rapporteur ».

Donner 15 minutes pour les discussions en petits groupes.

Revenir ensuite en grand groupe. Chaque « rapporteuse/rapporteur » ramène le contenu de son groupe en une minute.

L'animatrice inscrit les idées de pistes de solutions sur un tableau ou « flip-chart » pour chacun des enjeux.

Demander ensuite au grand groupe quel enjeu et / ou action les interpelle le plus et sur lequel ou laquelle elles/ils désirent s'investir et discuter avec le groupe des suites à donner. Inviter le groupe à poursuivre son ou ses action(s).

Retour par l'animatrice :

Citer Lise Payette : « Il faudra beaucoup de temps avant que tout ce que nous avons changé ne soit acquis de façon définitive. C'est là qu'est le vrai danger. Il faut y veiller, et ce, sans ne jamais abandonner ». – Lise Payette sur ledevoir.com